Haut et Noble Serment
des
Arbalétriers de
Saint Jean Baptiste
Société Royale à Enghien

1984 - 2014



Semper Angiam Servare

Les Fondateurs du Serment



Les quatre membres fondateurs du Serment.
Michel CLAESSENS, Georges DEVROEDE, Louis VINCART, Yves DELANNOY
Peinture de B. DUFOUR 2004



Yves Delannoy
Connétable de 1984 à 2005



Michel Claessens
Connétable de 2005 à 2006



Jean-François Baudoux
Connétable depuis 2006

Qui a dit que la langue latine était une langue « morte » ?

Utilisée depuis des millénaires, elle n'en finit pas de nous surprendre.
Et même si certains d'entre nous la pratiquent depuis leurs plus jeunes années, il semble que nous ayons encore besoin de remettre le travail sur le métier et de la réviser pour l'assimiler davantage encore…

La devise de notre Haut et Noble Serment des Arbalétriers de Saint-Jean Baptiste est, depuis sa reconstitution en 1984, « Semper Angiam Servare ». Depuis ce renouveau, nous traduisons ces trois mots d'or par « Toujours au Service d'Enghien ».

Depuis quelque temps cependant, notre curiosité titillée nous a amenés à creuser la signification précise de cette devise latine.
En mai dernier, nous adressant à un professeur du Collège Saint-Augustin où ont grandi bon nombre des membres de notre Confrérie, nous avons été confortés dans notre démarche de questionnement.
Selon ce professeur, en effet, la traduction la plus fidèle de Semper Angiam Servare est « Toujours protéger – dans le sens de conserver- Enghien ».

Bien entendu, si sur le fond les significations vont indéniablement dans le même sens, cette dernière offre une dimension supplémentaire à la mission des Arbalétriers.
Outre le service à notre bonne Ville d'Enghien, le Serment a pour vocation de conserver et protéger sa ville.
Plus en termes de défense, comme ce fut le cas au Moyen-âge, évidemment.
Mais certainement en termes de protection et de conservation d'une tradition, de liens d'amitié entre les membres et leurs amis, ainsi qu'en matière de patrimoine culturel et matériel.

La tradition est respectée, c'est évident : les tirs du Roy, les commémorations, les toges et couvre-chefs d'époque en sont de multiples illustrations.

L'amitié est centrale et se confirme toute l'année durant, par le plaisir de se retrouver dans nos prestigieux locaux.

Mais l'amitié va plus loin encore et se traduit par des liens indéfectibles avec certaines confréries, comme celle de La Double d'Enghien, par exemple. Quelle belle complicité, n'est-ce pas ?

Convivialité et ouverture ensuite, à l'égard de nos invités, conjoints, enfants et amis. De même par des contacts étroits avec des associations pour lesquelles nous mettons nos fabuleux locaux – que disons nous : notre fabuleux musée - à disposition, qu'il s'agisse de la Fanfare, des Cartophiles ou à l'occasion des portes ouvertes pour notre trentième anniversaire.

Et enfin, conserver, protéger le patrimoine culturel et matériel : oui, le Serment est un acteur « actif » culturellement. Y a-t-il beaucoup d'autres associations du cru qui mettent un point d'honneur à répondre favorablement à toutes les demandes de présence des Autorités locales, quelles qu'elles soient ? Ne voit-on pas régulièrement des Titjes en grand apparat, toge et béret, étendard en tête, Connétable et Roi dans la suite, déambuler dans les rues de la Cité d'Arenberg au son de la Fanfare ? Poser la question, c'est y répondre…
Quant à la protection du patrimoine culturel, nous avons de quoi être très fiers, tout en gardant l'humilité, la discrétion et la dignité qui caractérisent notre Serment.
L'acquisition et la rénovation, à grands frais volontiers consentis, d'un tableau majeur d'époque en est une récente illustration.

Dès lors, chers Confrères, chers Amis, pour une fois, accordons-nous le droit d'être fiers ! Nos ancêtres ne nous en tiendront pas rigueur.

Soyons fiers de ce que le Serment est devenu. Veillons à sa pérennité.

Semper Angiam servare, chers Confrères!

Geoffroy Lequeu

Jean-François Baudoux
Connétable

1. Rapide survol de l'histoire d'Enghien et des arbalétriers

L'histoire d'Enghien démarre au XIème siècle. Les seigneurs d'Enghien, règnent sur la ville. Par mariage, la seigneurie d'Enghien (ville, parc, château et 14 villages) passera dans la Maison des Luxembourg-Saint-Pol dont le plus célèbre représentant fut Louis, connétable de France, beau-frère de Louis XI et oncle d'Edouard IV, puis dans la Maison des Bourbons-Vendôme (1487) jusqu'à ce qu'Henri IV la cède au prince-comte Charles d' Arenberg en 1607.

On trouve les premières traces du Serment dans les années 1300… c'est donc depuis près de 700 ans que le serment d'Enghien existe !

Créé par le Seigneur Wauthier III d'Enghien, les arbalétriers avaient pour but de protéger la ville… Les statuts du Serment des Arbalétriers de St Jean Baptiste (1340), confirmés par Philippe II en 1562 et avant lui par Philippe de Clèves, réaffirment le droit du Connétable de mobiliser les arbalétriers pour faire guet et garde sur les remparts et aux portes de la ville, également pour prêter assistance au bailli et à ses sergents en vue d'arrêter tous « malfaicteurs et malfaictraisses ».

Ce n'était pas la seule guilde, il y avait aussi le Grand Serment des archers de Notre Dame, le Serment des archers de Saint-Sébastien, Le serment des Arquebusiers (ou Couleuvriniers) de Saint-Christophe et plus tard la confrérie des arbalétriers de Ste Anne… mais le serment des Arbalétriers de St Jean Baptiste était le plus ancien.

Les statuts des arbalétriers de St Jean Baptiste, des archers de ND et des couleuvriniers de ST Christophe stipulent l'obligation d'aller en guerres… on n'a pas trouvé trace d'intervention des serments. A noter toutefois le concours prêté par les archers d'Enghien au magistrat d'Enghien dans les circonstances suivantes. Au cours de la reprise des Pays-Bas par les Autrichiens des milliers de prisonniers furent acheminé à Mons le 24 mai 1794. Les serments d'Enghien, sous la houlette de JF Delwarde, roi, et C.I Bruneau, connétable, constituèrent une escorte de 40 hommes pour convoyer les prisonniers français à Hal. Ils furent félicités par le Magistrat.

Là s'achève le rôle militaire des Serments. Un mois plus tard, les français remportaient la bataille de Fleurus (26 juin 1794) et faisaient repasser la Belgique sous contrôle français pour une vingtaine d'années.

Le Serment a été dissous en 1796.
Ses biens sont confisqués comme biens nationaux et vendus, mais il renaît en 1801, après le passage de l'orage révolutionnaire.
Il récupère notamment son fameux collier.

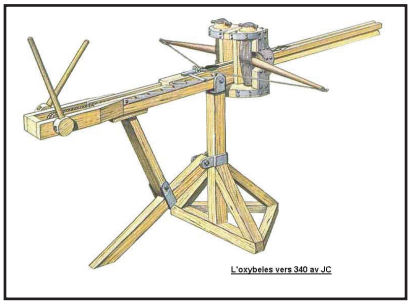
Le Serment survécut jusqu'en 1868 ; on ne sait trop pourquoi, il disparaît alors. Le serment s'est mis en léthargie en 1869, date à laquelle l'activité s'est suspendue… jusqu'en 1984.

Le Serment d'Enghien réunissant les anciennes confréries des Arbalétriers de St Jean Baptiste, les Archers de Notre-Dame, les Archers de St-Sébastien, les arquebusiers de St-Christophe et les Arbalétriers de Ste-Anne, il s'indiquait de reprendre en un seul emblème héraldique les quatre maisons qui veillèrent à leur naissance et à leur essor.
Le même serment s'est donné pour tâche de reprendre le relais.

2. Histoire de l'arbalète

Les premières arbalètes apparaissent en Chine, au V^{ème} siècle avant Jésus-Christ. L'arme ne disposant pas encore de système mécanique, la corde doit être tendue par le combattant en position allongée, tirant sur celle-ci avec ses bras et poussant avec ses pieds sur les demi-arcs.

Sous l'Antiquité romaine, la manubaliste est héritée du modèle des oxybèles grecs (voir ci-contre), il s'agit donc d'une arbalète à torsion.


L'oxybeles vers 340 av JC

Ce modèle aurait subsisté jusqu'au Xe siècle. Le principe repose sur deux ressorts de crins ou de tendons de chaque côté du fût de l'arme, qui se tendent quand on ramène les deux branches en arrière.

Au Moyen Âge, l'arbalète est utilisée autant comme arme de chasse que pour la guerre. Méprisée par la chevalerie, elle est vue comme arme déloyale car, tuant à distance, elle ne permet pas à l'adversaire de se défendre. Ainsi, considérant que l'arbalète, qui n'exige pas une grande formation, permet à des soldats peu aguerris de tuer de loin un chevalier en armure qui a voué son existence au métier de la guerre, le clergé estime que c'est une arme immorale pour le peu de courage et de formation qu'elle exige de celui qui la manie.

L'arbalète est frappée d'anathème et son usage est interdit en 1139 par le IIe concile du Latran et confirmée quelques années plus tard, en 1143, par le pape Innocent II, qui menaça les arbalétriers, les fabricants de cette arme et ceux qui en faisaient le commerce d'excommunication et d'anathème. Au XIIIe siècle, malgré l'interdiction, Richard Cœur de Lion et Philippe Auguste développèrent des unités spécifiques d'arbalétriers, bien entraînées et équipées. Une des victimes les plus célèbres fut Richard Cœur de Lion qui mourut de la blessure infligée par un carreau d'arbalète en 1199.

Cette arme fut aussi utilisée par les peuples orientaux durant les croisades, dans une forme similaire au modèle occidental, mais avec quelques subtilités de forme. Il existait aussi un modèle, peut-être expérimental, d'arbalète portative.



Les progrès de la sidérurgie augmentent parallèlement la robustesse des armures et la puissance de l'arbalète avec la création de l'arc en acier, au début du XIVe siècle, qui remplace petit à petit les arcs en bois et les arcs composites (lamellé-collé : bois + tendons + corne, le tout encollé).
On invente aussi un mécanisme complexe et coûteux, avec temps de rechargement de plus en plus long de 2 à 3 minutes (jusqu'à 30 minutes pour les modèles les plus puissants) comme le cric ou le treuil pour tendre l'arbalète. Les Italiens se distinguèrent dans la fabrication d'arbalètes particulièrement efficaces : un trait pouvait atteindre jusqu'à 350 km/h ! Cependant, à raison de deux coups par heure, elle fut peu utilisée sur les champs de bataille.

Les arbalètes, comme les arcs, ont pratiquement disparu lorsque les armes à feu, plus facile d'emploi, demandant moins d'entraînement, et aussi beaucoup moins chères, devinrent l'équipement de base du fantassin.

3. But de la confrérie

Le Serment de Saint Jean-Baptiste répondait évidemment aux impératifs militaires du temps, à savoir la défense des murailles et des portes de la ville.
Mission militaire, mais aussi mission de police comme le maintien de l'ordre public, surtout dans certaines circonstances où il y avait lieu de s'attendre à quelques troubles : les foires urbaines, le passage des Egyptiens (bohémiens, romanichels, tziganes, gitans, nomades de tout poil), etc.

Le Serment prêtait son concours au bailli dans la recherche, la poursuite et l'arrestation des malfaiteurs sur tout le territoire de la seigneurie ; il assistait de même aux exécutions criminelles (pendaison, décapitation, feu).

Ce qui est moins connu, c'est la participation du Serment à la vie politique en-

ghiennoise. Les confrères font partie du Conseil de la ville où siègent les délégués des quatre serments.
Ils sont aussi présents aux manifestations publiques civiles et religieuses (cortèges officiels, joyeuses entrées des seigneurs, réception des hauts personnages ...)

4. Naissance du Serment d'Enghien

En 1984, une association - Le Serment d'Enghien - fut créée et remit en vogue le tir à l'arbalète. Elle a pris pour devise : Semper Angiam Servare.

Elle comprend actuellement une trentaine de compagnons et confrères, on se retrouve une bonne quinzaine tous les vendredis pour le tir à l'arbalète.
On tire à 6 mètres, pour lequel on a 4 postes de tir ou rarement à 10 mètres où nous n'avons qu'un poste de tir.

Chaque année début janvier, nous désignons le Roy de l'année. Chacun à son tour tire dans une petite cible. Quand on la touche, un pétard explose… et le Roy est désigné. On tire au finish... il a parfois fallut recommencer le vendredi suivant, si personne ne parvient à toucher la cible…

5. Recherche et création du local

Le local où nous tirons est en fait les anciennes buanderies du château que nous avons restauré pour en faire ce petit musée.

Les locaux étaient dans un grand état de délabrement: bric à brac invraisemblable, murs décharnés, sinon troués ici et là, portes enlevées, linteaux dangereusement lézardés, plinthes et dalles retirées en maints endroits, voûtes affaissées et percées en l'une ou l'autre salle, cheminée murée, etc.

A l'intérieur : décapage de tous les murs, dégagement des briques à la disqueuse, rejointoiement au ciment, replâtrage de certaines surfaces, agrandissement de la salle de tir par la suppression d'un mur avec placement d'une poutre de consolidation, grattage, nettoyage et restauration des plafonds, dégagement de la cheminée et aménagement, placement de nouvelles portes et vitrines, plinthes et dalles, installation de l'électricité, du chauffage et de l'eau, création de sanitaires, peintures des châssis de fenêtres, etc.

A l'extérieur, suppression d'un mur pour accéder au Petit Parc, mise en place d'un jardin avec pelouse, arbustes, chemin gravier.

Résultat : un bar qui a son petit succès, une salle de réunion qui devient un musée très agréable en hiver au coin du feu, une salle de tir qui fait envie aux arbalétriers étrangers, des toilettes qui permettent de se ... soulager.

6. Conclusion

Cette confrérie, c'est le plaisir de tirer à l'arbalète mais aussi il ravive le souvenir de ce Serment historique.
C'est aussi réunir et exposer tout ce qui peut évoquer le passé des anciennes confréries militaires de la ville, qu'il s'agisse des arbalétriers, des archers ou des arquebusiers ou couleuvriniers.



Les Arbalétriers au Parc d'Enghien
Louis Theyskens - Roy en 1987

1985

Yves Delannoy, premier connétable, signait l'éditorial de la première chronique écrite à la main le 18 janvier 1986.

« Afin de consolider les liens existants entre les membres du Serment et mieux les unir à celui-ci, il a été décidé d'éditer un bulletin dont la périodicité, trimestrielle en principe, s'adaptera aux événements.

Il contiendra le calendrier et le rapport des activités sociales, le compte-rendu des réunions administratives, des séances de tir et autres manifestations du Serment.

Il est ouvert aux suggestions, souhaits et observations des confrères et compagnons.

Aux jours heureux et malheureux qu'ils connaîtront, il permettra de leur exprimer la cordiale sympathie du Serment.

Enfin, par-delà les informations diverses qui pourraient les intéresser, il contribuera à retracer l'histoire des anciens Serments de la ville pour mieux faire connaître celui qui en a pris la succession, et assurer à celui-ci le bel avenir auquel nous songeons.

En remerciant les promoteurs et collaborateurs de ce bulletin, je souhaite à cette heureuse initiative un brillant succès »

Le trésorier Michel Braeckman annonce que la cotisation pour 1986 est fixée à 1.000 francs pour les confrères et 600 francs pour les compagnons.

Les membres confrères et compagnons inscrits en 1985 sont :
- Jean-François Baudoux (compagnon)
- Fernand & Michel Braeckman
- Michel Claessens
- Grégory & Yves Delannoy
- Michel Demoortel
- Guido Derycke (compagnon)
- Georges Desaegher
- Bernard & Georges Devroede
- Charles Ghislain
- Charles Peeters
- Louis Theyskens
- Jean-Louis et Louis Vincart

Au total des 49 tirs organisés en 1985, c'est Michel Braeckman qui remporte la palme, il est le plus régulier avec 176 roses.

Le règlement d'admission est adapté.
« *Tout candidat doit être parrainé par un confrère. Avant de l'inviter, il devra être présenté au Connétable…* »

Le Connétable prendra toutes informations à son sujet et communiquera sa décision au parrain au plus tard dans les quinze jours après cette présentation. En cas d'acceptation, le candidat peut participer aux réunions. Son parrain lui remet un exemplaire des statuts et du règlement d'ordre intérieur, l'engage à les observer fidèlement et à participer aux diverses activités du Serment.
A dater de la première réunion, les confrères auront un mois pour faire connaître leurs éventuelles objections.

Si aucune objection n'a été reçue ou retenue et si le candidat a pris l'engagement ci-dessus, il sera compagnon.

Après une période de trois mois, le parrain fait rapport aux maîtres du Serment sur le comportement du compagnon.

Les maîtres se prononcent souverainement par un vote secret, sans avoir à se justifier, sur l'acceptation du compagnon.

Si les maîtres se prononcent positivement, le compagnon est invité à la messe des Rois, de l'année suivante, à prêter serment au cours de la grand-messe célébrée ce jour à l'église paroissiale d'Enghien. »



Les arbalétriers en 1985

1986

Cette année, notre blason dessiné par le dessinateur de BD François Craenhals a été approuvé!. Voir les explications sur le blason en page 28.



Notre blason est expliqué en détail page 28

Le serment n'a pas encore de local, on tire dans les ateliers de Georges Devroede. Les négociations sont en cours avec l'administration communale pour disposer d'un local dans le parc récemment acheté par la commune.
Le pavillon des princesses est proposé mais abandonné en raison du coût trop important des travaux. On examine la possibilité d'occuper les anciennes buanderies du château…

Au niveau membres :

- Intronisation de Jean-François Baudoux, Michel Demoortel et Guido Derycke.
- La candidature de Georges Perremans est acceptée.
- Celle de Pol Leroy est présentée.

Activités :
Le 8 mai, la confrérie prête son concours aux festivités de l'ouverture officielle du parc de 185 ha que la ville vient d'acheter. Après le cortège en ville, la grand-messe de circonstance, le dépôt des fleurs au monument, le Serment forme avec la confrérie de la Double une haie d'honneur aux personnalités de part et d'autre de la porte des esclaves qui participent à l'inauguration du parc.
Dans les personnalités, outre les édiles communales, Clément Crohain en tête, on retrouvait le marquis Rodrigue de Belsunce d'Arenberg, le prince Léopold d'Arenberg.

A cette occasion une exposition consacrée à l'histoire du parc fut organisée pendant le mois qui suivit l'inauguration. Le serment, au service de la ville, en assura l'administration et la surveillance.

1987

Histoire de la recherche d'un Local.

En quête d'un local depuis 1983, la solution est enfin trouvée 4 ans plus tard !
On a envisagé successivement :

- La maison Jonathas ou son annexe, mais les locaux étaient trop exigus.
- Rue de la fontaine dans la chapelle ou les greniers de l'ancien couvent des Sœurs Noires. Ici ce sont l'ampleur des volumes qui ont découragé.
- Rue du château, les buanderies de l'ancien couvent des Sœurs Noires. Une proposition d'achat de 300.000 francs était faite et déposée à l'évêché pour le bâtiment et son annexe ainsi que 2 ares de terrain attenant. En attendant on occupait les lieux pour le tir pour un loyer mensuel de 1.000 francs.
- Cela ne s'est finalement pas arrangé, le bail proposé en juillet 1985 par l'évêché ne satisfait pas les responsables du Serment
- On apprend entre-temps que la ville envisage d'acheté le parc… Le 7 novembre 1985, le Serment sollicite le droit d'occuper les buanderies du château pour un loyer mensuel de 1000 francs à charge de restaurer à ses frais ce local tombé dans le plus grand abandon. Toutefois on constate que la ville y entassait tout ce qu'on dégageait des écuries... et on apprend que la ville aurait besoin de ce local pour son matériel et son personnel. Le serment est invité à se choisir un autre local !
- Après avoir envisagé les écuries, l'attention se porte sur le pavillon des Princesses, mais les frais estimés à 3 à 4 millions de francs rendent ce projet caduc.
- On en revient encore à la buanderie du château ce 8 juillet 1986. Une proposition d'un bail de 30 ans au loyer mensuel de 2.500 francs. Le bail est accepté au conseil communal du 14 octobre. Moyennant l'abattement d'un mur, nous disposons de 3 salles. La restauration peut commencer !

Histoire du local.

Les buanderies du château ont été érigées en 1857 à la demande du duc Prosper d'Arenberg (1785-1861).

Les plans sont de l'architecte Felix Pauwels (1820-1877) qui fit aussi les plans des célèbres serres d'Enghien et de la galerie vitrée de la Porte des Esclaves.
La buanderie contenait la cuisine, la laverie, le garde-manger, le four à pain et les caves dont certains éléments datent du XIVème siècle.

Au cours de la guerre 14-18, elle reçut divers aménagements : pompe à battant fixé au mur, douches, poêle, etc.

Plus tard, le bâtiment servait de remise à des fins de remise à des fins aussi diverses que regrettables.

1988

Membres

Décès de Joseph Halin, (Jef Buskop) membre sympathisant de la première heure.

Né à Petit-Enghien rue de la Station le 28 février 1920, fait ses primaires au Petit Collège puis devint Ajusteur Tourneur aux Arts et métiers de la Louvière. De par ses qualités professionnelles, il fut bien utile au Serment pour la fabrication/restauration d'arbalètes.

Il participa à la campagne de 40 et fut fait prisonnier, avait souffert de la déportation durant 13 mois en Allemagne.

Beaucoup d'émotions et de témoignages poignant lors des funérailles de Joseph parti bien trop vite.

Joseph Halin 1920 - 1988

1989

Dimanche 25 juin, procession de la St Jean sous un soleil radieux. Une nouvelle tradition s'installe. La confrérie de la Double est invitée à boire l'apéritif avec le Serment dans les locaux… elle accepte l'invitation et apporte le divin nectar local ! Le serment prend en charge l'aspect « solide » (fromages et chips) de quoi apprécier encore mieux la Double !

Le Serment et le Double ont toujours eu d'excellentes relations… le même désir d'être utile à la ville et d'en rehausser par leur présence les cérémonies tant civiles que religieuses les a souvent menées se côtoyant dans un apparat qui, tout en les distinguant, les unit très harmonieusement dans une même conception.

1990

8 & 9 Septembre : exposition en nos locaux sur la Dynastie en souvenir des 60 ans du Roi Baudouin et de ses 40 ans de règne. Au total plus de 1000 visiteurs récompensent les innombrables efforts déployés par les confrères pour trouver de nombreux témoignages de la dynastie belge.
Les remerciements personnels du Roi Baudouin sont adressés au Serment.

Patrimoine

Le couvent des Carmes de St Jean-Baptiste, situé jadis à l'emplacement des ABR, fut détruit en 1578.

Les Pères s'établirent alors au Marché aux Poissons (entrée de l'actuelle rue de Sambre) et desservirent là la Chapelle de St Sébastien.
Ils quittèrent la ville en 1797 à la Révolution Française. La chapelle fut vendue et démolie, seule en subsistait le porche d'entrée.
A la suite de travaux de démolition, ce dernier vestige risquait de disparaître.
Notre Connétable se mit en rapport avec le propriétaire, M. Copriau qui lui en fit don.

Celui-ci en fit don pour décorer le jardin du serment.

Grâce à l'aide des grues de Robijns et avec l'aide des jeunes confrères JF Baudoux, B. Devroede et JL Vincart, le porche est reconstitué…

Ainsi cette belle pièce d'architecture locale put être sauvée et mise en valeur !

Pour marquer cette année 1990 pleine d'événements et d'activités exceptionnelles, le serment a produit en tirage limité une miniature en porcelaine décorée de nos armoiries en couleur et de deux arbalètes.

1991

22 janvier : émission RTBF Double 7, une épreuve intellectuelle et sportive, se déroule à Enghien. Le Serment est sollicité pour participer à une séquence du jeu.



Double 7
On y reconnaît Bernard Perpète, (RTBF), et les Confrères G. Devroede, G. Perremans, L. Vincart, G. et Y. Delannoy, M. Claessens, P. Bruyns et B. Devroede.

Une séquence historique, représentant Anne de Croy abattant le « papegay » lors d'un tournoi de tir à l'arbalète a été filmée dans le cadre magnifique du parc, avec la participation de quelques-uns de nos confrères.
L'épreuve sportive, filmée en direct le mardi soir dans notre local, consistait pour le candidat de viser une rose à 6 mètres sur 4 tirs prévus.

27 février : réunion du conseil. Introduction d'une demande de pouvoir porter le titre de « Société Royale ».

9 juin, messe du Roi. Guido habitant Graty, c'est à partir du local que le cortège se rend à l'église au son du tambour, suivi de l'apéritif au local et du dîner au Vieux Cèdre. On y annonce que la demande à été acceptée par le palais et que dorénavant la société est ROYALE, comme le fut le repas…

23 juin : Un nouveau comité est créé pour redonner à la Procession son lustre d'antan. Le Serment y tient une place très importante et ce ne sont pas moins de 30 groupes qui composent le cortège.

1992

17 mai, après le cortège au domicile d'Adhémar au son du tambour on se retrouve à la messe du Roi qui est agrémentée par un Ave Verum chanté par Marjo, l'épouse du confrère Paul Bruyns. Deux nouveaux membres prêtent serment : Pierre Wattiez et Jean-Pierre Tennstedt.

6 octobre, en conseil, on se préoccupe de la régression du nombre de tireurs. On retient l'idée à côté du conseil de créer un comité de la Confrérie élu pour un an exception du président qui dans un but de continuité fera partie du comité de l'année suivante.

Le comité serait compétent pour la gestion journalière de la confrérie. Il serait composé de 5 membres rééligibles dont le trésorier et le Roi.
Cette idée sera soumise à l'assemblée début 1993.

1993

8 janvier, Assemblée générale. La création d'un comité de gestion est validée. Les premiers membres en sont :

- Président : Adhémar Durant
- Vice-Président : Jean-Louis Vincart
- Membre : Grégory Delannoy
- Trésorier : Michel Braeckman (membre d'office)
- Bernard Devroede, Roy

Membres

- Notre confrère Fernand Braeckman nous a quitté à l'âge de 84 ans. Il était un des derniers tireurs du serment des tireurs à l'Arc de la Vierge et de St Sébastien.
- Pierre Wattiez, qui venait de nous rejoindre comme confrère en 1992, nous a quitté à 68 ans…
- Deux compagnons sont acceptés : Marcel Cerato et Geoffroy Lequeu

1994

27 février, tir du Roi de Wallonie se tient cette année à Marcinelle à la confrérie « Union et Liberté ». 35 tireurs venant de Braine l'Alleud, Ciney, Enghien, Grez Doiceau, Liège et Marcinelle. Au tir à 6 mètres une reine de Ciney s'impose mais au tir à 10 mètres Jean-Louis Vincart d'un tir magistral, avec une arme d'emprunt, fait mouche. Il est Roi de Wallonie !
Il recevra l'année suivante le Trophée du Mérite sportif de la ville d'Enghien !

5 juin, messe du Roy. Il n'est point Roy sans couronnement ! Tambour battant en route vers l'église pour la messe, où le Roy Bernard est couronné pour la 2eme fois.
De nouveaux confrères sont intronisés : Marcel Cerato parrainé par L. Vincart et Adhémar Duran ainsi que Geoffroy Lequeu parrainé lui par JP Tennstedt.

1995

Le 10 septembre, participation au tir du Roy de Wallonie, où Jean-Louis Vincart devait défendre son titre. Jean-Louis Vincart et Jean-Jacques Weemol se qualifient pour les barrages… mais sont éliminés avec les honneurs.
10 novembre : organisation du tir amical de Wallonie. Notre junior, Nicolas Vincart se classe premier !

1996

Dimanche 8 septembre, tir amical de Wallonie dans notre local. Sur 57 participants au tir à 10m , Luc Van Herreweghen se classe 7ème et au tir à 6m sur 30 participants il se classe 2eme

Au championnat de Belgique organisé à Marcinelle, Alost, Dampremy, ND du Sablon, Vrolijk, Grez-Doiceau, Liège, Antwerpen, Eksel, Leuven, Tienen… et Enghien étaient en lutte. L'quipe d'Enghien termine en 5ème position.

On déplore le décès, le 9 novembre, à 68 ans, du tambour, Franz Herremans, qui accompagnait le cortège à la messe du Roy.

1997

8 juin, messe du Roi. C'est un nouveau tambour, Bertrand Deneyer qui emmène le cortège. Des représentants de Visé et de ND du Sablon rehaussent la cérémonie de leur présence. Après un apéritif royal à la maison de Louis Vincart, les festivités se terminent autour des bonnes tables du Vieux Cèdre.

22 juin, à Vrolijk, Luc Van herreweghen remporte le TAR (Tournoi des Arbalétriers Réunis)

Samedi 4 octobre, tir des jeunes. Matthieu Carlier se montre le plus adroit des 7 participants.
Georges Perremans remet le trophée au vainqueur…
Qui pouvait croire qu'il allait décéder 2 jours plus tard.

On déplore le décès de Georges Perremans, à l'âge de 68 ans, ce 6 octobre. Il était confrère depuis 1984.



Georges Perremans

1998

1er mars, tir du Roy de Wallonie à Enghien. Jean-Jacques Weemol est vice-champion au tir à 6 mètres et Luc Vanherreweghen champion au tir à 10 mètres !

27 mars, remise du mérite sportif à Luc Vanherreweghen pour son titre de champion de Belgique !

7 juin, journée URA à Ciney. Luc Vanherreweghen se distingue en prenant la 1ere place à 6m et Helmut Durant la 1ere place en juniors.

Création d'une décoration remise à tous les Rois du Serment.

1999

Après le désormais traditionnel BBQ fin août, les 12 & 13 septembre les journées du patrimoine sont consacrées à l'architecture. Notre local, un exemple d'architecture du XIXème, exécuté par l'architecte Félix Pauwels, est ouvert au public nombreux et admiratif.

Pour la première fois, un challenge interne a été mis en place. Disputé sur 7 tirs originaux, c'est Frédéric Lebon qui a remporté le 1er challenge interne.

A 58 ans Jean-Jacques Weemol disparaissait.

2000

Sous l'impulsion de P. Leroy, une cinquantaine de personnes se sont inscrites comme membre sympathisant. C'est là un beau autant que bénéfique succès attestant de la bonne audience du Serment.

12 septembre, journée du Patrimoine de Wallonie. Très belle initiative que celle de faire connaître les richesses de notre région. Le Serment tint à y contribuer en ce qui le concerne. Ce fut l'occasion d'ouvrir nos locaux à un nombreux public qui en sera émerveillé.

17 novembre, première soirée tir du souvenir. Une nouvelle initiative en souvenir de tous les confrères défunts qui aura lieu dorénavant chaque année en novembre. La soirée a lieu en présence de plusieurs représentants des familles de nos confrères disparus.
Dominique Weemol remporte le tournoi du jour.

Aux 25 tirs d'entraînement, Frédéric Lebon est le vainqueur de l'année 2000. C'est aussi lui qui emporte le challenge interne.
Avec son titre de Roy en plus, l'an 2000 fut vraiment l'année de Frédéric !

2001

Le Comité s'est fixé deux objectifs : étoffer les effectifs et resserrer les liens entre les membres. Pour le premier, grâce à l'appel aux membres sympathisants, nous nous sommes fait davantage connaître par l'organisation du Banquet du Roy et du Barbecue.

2002

19 janvier : grande première. Nous avons eu le plaisir de répondre à l'invitation de la Confrérie de la Double d'Enghien de visiter la Brasserie de Silly. Monsieur Didier Vanderhaegen, brasseur qui assure la présidence de la confrérie et son épouse Martine ont été nos hôtes et nos guides.

Le 25 avril, nous accueillons les membres du Rotary d'Enghien pour leur réunion statutaire. Le 30 avril ce sera au tour des membres du Fifty One d'Enghien.

En ce mois de juillet, nous avons eu le plaisir de féliciter notre ami et confrère Louis Vincart à l'occasion de son 80ème anniversaire. Ceci nous offre l'opportunité de rappeler la participation de cette famille enghiennoise aux différents Serments et sociétés de tir à l'arc ou à l'arbalète.

Membres
Sont intronisés confrères : Géry Flament, Pascal Mélis, Jean-Claude Parmentier et Christian Ruysckart.

2003

Le championnat de Belgique. Différents confrères s'illustrent dans les différentes catégories.

En Catégorie A à 6 m, c'est Dominique Weemol qui se classe 14ème.
En catégorie B à 6 m, Helmut Durant se classe 4ème. Notons également les performances de la famille Mélis et plus particulièrement Nicolas qui à 15 ans est proche de rejoindre la catégorie A et se classera 4ème de la catégorie juniors. Gérard Derijcke termine quant à lui à la 21ème place. Gérard terminera aussi 11ème en catégorie seniors.

Félicitations à tous les membres qui ont participé au championnat.

Membres
Sont intronisés confrères : Gérard Derijcke, Dominique Ghilain et Paul Vanderroost.

2004

Le Serment a 20 ans! Une date a été retenue pour fêter cet anniversaire. Le 11 septembre. Plutôt que détailler les différentes activités de l'année, souvenons-nous des mots du Président de l'époque, Geoffroy Lequeu.

Dans son discours, il mettra en avant les valeurs de notre Serment. La fidélité, le dévouement, le service, le courage qui sont nécessaires pour bâtir et développer, pierre après pierre, notre formidable mouvement.

Il nous apprendra aussi comment naquit l'idée de la résurrection du Serment!

La scène se déroule dans un ascenseur de la BBL, au siège de Bruxelles. Deux enghiennois, l'un de souche, l'autre d'adoption, se rencontrant, et ce dernier entame la conversation avec le premier : Cher Monsieur, vous et moi, ne pourrions-nous pas redonner vie au Serment des Arbalétriers.
L'idée plut au second. Il s'agissait, vous l'aurez reconnu, de Michel Claessens et de Yves Delannoy. L'idée ayant germé, d'autres Titjes manifestèrent leur vif intérêt. Georges Devroede et Louis Vincart. Sans oublier Joseph Halin et Fernand Braeckman, le seul survivant de l'ancienne confrérie ayant pu effectuer la jonction.
C'est le 12 juillet 1984 que se réunirent Michel, Yves, Georges et Louis pour constituer une ASBL sous la dénomination «Le Serment d'Enghien».

Membres : Intronisation de Marc Vanderstichelen.

2005

Outre les très nombreuses et traditionnelles activités du Serment, une bien triste nouvelle bousculera la vie du Serment. Yves Delannoy, membre fondateur et Connétable décède le 12 mars 2005.

Cher Yves,

Depuis la création du Serment, il y a plus de 20 années, tu as par ta présence, apporté au Serment d'Enghien une aura qui est à jamais inscrite dans l'histoire, dans nos mémoires, dans notre coeur.

La restauration des locaux où tu as bien su orchestrer, respecter, ménager, motiver tous les membres suivant leurs capacités. Jamais non plus tu n'as oublié de remercier!

J'ai eu l'occasion de participer avec toi à d'autres aventures comme le déménagement de la bibliothèque. Quel chantier! Mais quel courage et quelle volonté de vouloir arriver à tout prix au terme de cette gigantesque entreprise. Que d'efforts consentis gracieusement au service de la population et de la culture.

Pendant toutes ces années, sans beaucoup de problèmes, tu as mené, dirigé, géré en bon père de famille ce bateau nommé «Serment». Pendant les neuf années passées au sein du comité, tu nous as donné, malgré certaines réticences, l'occasion de prendre l'initiative. Nous avons parfois formé des groupes de travail où la solidarité était de mise. Quel bonheur et que de souvenirs avec petit Georges, Jean-Jacques, Dominique, les épouses et tous les autres qu'il serait trop long d'énumérer... que de missions accomplies dans la bonne humeur. Il n'y a que dans le dictionnaire que le mot «reconnaissance» arrive avant le mot «travail».

Tu avais préparé ton départ en me demandant personnellement de bien vouloir assurer la relève en ménageant les susceptibilités, de dynamiser les confrères dans un esprit de convivialité avec les compagnons et amis, mais aussi pour ceux qui le désirent l'esprit de compétition.

Nous avons laissé, pour te succéder, la fonction de Connétable à Michel par respect de l'ancienneté afin d'assurer la pérennité de cette magnifique histoire. Sache qu'il est convenu qu'au terme de ce mandat, je prendrai la barre et assumerai la tâche que tu m'as confiée. Sache aussi que dans cette mission, tu seras mon «guide» pour la mener à bien jusqu'au terme du mandat. Je sais que d'en haut tu nous regardes et que ton souffle nous pousse dans la bonne direction.

Pour tout ce que tu as fait : MERCI.

Jean-François
Enghien le 18 décembre 2005

Michel Claessens fut nommé Connétable pour succéder à Yves Delannoy.

Notons la participation à la kermesse de Labliau. Pour midi, notre stand de tir était installé dans une grange. Si les candidats au tir étaient assez timides au début, une file d'attente se forma rapidement tant le succès de l'activité était grand.

Pour le 175ème anniversaire de la Belgique, six confrères (Dominique Weemol, Pascal et Nicolas Mélis, Gérard Derijcke, Géry Flament et Marc Vanderstichelen) eurent l'honneur de représenter notre confrérie au tir organisé sur la Grand'Place de Bruxelles.

La journée du Patrimoine fut également un succès, puisque près de 200 personnes nous ont fait l'honneur de visiter nos locaux enrichis pour l'occasion de plusieurs armes provenant de collections privées.

2006

L'année débute très mal! Bernard Devroede décède inopinément le 20 février. Il fut Roy à deux reprises (1993 et 1994) et fut un des principaux artisans de la restauration de notre local.

Bernard Devroede

Le tir du Roy fut assez spécial cette année. En effet, la cartouche qui se trouve derrière la cible explosait de façon aléatoire. La séance de tir du Roy fut donc reportée et c'est Pol Leroy qui devint Roy...

Notons l'achat et l'installation d'un nouveau poële à bois vitré. Le bar s'équipe d'un frigo professionnel et de nouvelles chaises sont achetées.

Membres : Paul Vliers et Nicolas Mélis ont été intronisés.

2007

L'année commence par le traditionnel tir du Roy. C'est Grégory Delannoy qui est sacré pour la troisième fois. Ce qui fait de lui un «petit empereur» (Pour être sacré empereur, il faut être Roy trois années consécutives).



Georges Devroede

En mars, première édition du tir spécial en mémoire d'Yves Delannoy. Il fut remporté par Gérard Derycke.

Monseigneur Harpigny rehaussa de sa présence la traditionnelle réception d'après Procession.

L'année se termine par une bien triste nouvelle. Georges Devroede, membre fondateur du Serment nous quitte le 28 décembre.



2008

Le Tir du Roy sacre notre doyen Paul Vliers.

Sous la houlette de Charles Peeters, les confrères entament la construction aussi d'un abri pour le bois de chauffage.

En août, rencontre avec nos confrères de Chimay. C'est à l'initiative de Paul Vanderroost que les confrères se sont initiés au tir à 55 m... Un beau challenge pour les enghiennois habitués à tirer à 6 m avec des armes beaucoup plus précises que celles utilisées à Chimay. Seul trois confrères parviennent à toucher la cible...

2009

Dominique Weemol est sacré Roy pour la troisième fois. Il est aussi «petit empereur»

Événement inhabituel : le tir fédéral du Roy a lieu à Enghien. Gérard Derijck est Roy à 10 mètres. Très belle et méritée récompense pour notre confrère qui est, sans conteste, le plus assidu et le plus appliqué des tireurs d'Enghien.

Le Serment se portera également acquéreur d'une nouvelle arme.

En mars, visite retour de nos amis chimaciens. Outre une visite du parc d'Enghien et de la Ville, un mini challenge par équipes mixtes (enghiennois-chimacien) est organisé.

Nouvelle participation au tir sur la Grand-Place de Bruxelles.

La dernière séance de tir sera rehaussée par la présence de Monsieur l'Abbé Benoît Lobet, nouveau Doyen d'Enghien.

Membres : Intronisation d'Alexis Leroy.



Ci-dessus les confrères ayant participé au tir à Bruxelles et ci-dessous, Gérard Derijck avec son prix pour la plus belle rose.



2010

Pour la première fois depuis la renaissance du Serment, c'est le Connétable qui est sacré Roy. Félicitations à Jean-François Baudoux.

Plus tard dans l'année au traditionnel tir sur la Grand'Place de Bruxelles, notre confrère Gérard Derijck reçoit le prix de la plus belle rose ainsi qu'une médaille spéciale pour l'aide apportée à l'organisation.

Membres : Hubert Desclin et Philippe Nis sont intronisés.

2011



Georges Desaegher

Le 25 février, nous apprenons avec effroi le décès inopiné de notre Président Georges Desaegher. Il y a dans la vie, des hommes qui nous rendent heureux par le simple fait de croiser notre chemin. Cette phrase de Borges s'applique particulièrement à notre ami Georges. Il était l'ami de beaucoup d'entre nous.

Le 23 mars, le Serment est à nouveau endeuillé. Nous apprenons le décès de Michel Claessens, membre fondateur.

Le Serment est également invité à participer pour la première fois au cortège du Festin à Lessines. 9 Confrères seront de la partie.

2012

Lors de la Messe du Roy, le cortège des confrères est accompagné par la fanfare d'Enghien. Un détour par la Maison de retraite d'Enghien est organisé afin de pouvoir saluer notre membre fondateur Louis Vincart. C'est avec beaucoup d'émotion que les confrères entonnent l'hymne des Titjes, à savoir Onze Enghiennois.

Une semaine plus tard et pour la première fois depuis longtemps, la procession ne sortira pas. En cause des pluies diluviennes. Les arbalétriers sont tristes que la première partie de l'année se termine sur une fausse note météorologique. Quelques confrères viendront néanmoins prendre l'apéritif au local!



Louis Vincart

Le 18 août, retrouvailles à Chimay! Ce sera à nouveau l'occasion de tirer à 55 m et cette fois avec un peu plus d'adresse. Repas sous la chaleur à Lompret au bord de l'eau.

Membres : Intronisation de Thierry Ganseman

2013

Le Serment achète un tableau représentant les Roys et notables d'Enghien. L'histoire et la symbolique de ce tableau restauré depuis et inauguré ce 28 septembre 2014 sont expliquées à la page 30 de cette brochure.

En août, les amis chimaciens reviennent à Enghien. On leur fera visiter l'Hôpital de Notre Dame à la Rose de Lessines.

Notons le score de 100/100 réalisé par Alexis Leroy qui est depuis quelques années 1er au challenge du mois.

Le 5 octobre, nous apprenons le décès de notre confrère Jean-Claude Parmentier. Il était aussi membre de la Confrérie de la Double. Il était d'ailleurs, le principal maillon des bonnes relations unissant les confrères de la Double et du Serment.



Jean-Claude Parmentier

2014

C'est l'année du trentième anniversaire de la reconstitution du Serment.
Tout ce qui est arrivé et arrivera dans la vie de notre Confrérie est le fruit de 4 personnes qui ont transmis leur amour des valeurs humaines à tous les confrères du Serment.

Notre année jubilaire débuta avec la fête des trois associations qui fêtent en 2014 un anniversaire important. Le Cyclo bol d'air qui fête 40 ans d'existence et la Confrérie de la Double qui comme la nôtre fête ses 30 ans de vie.



Dès sa reconstitution en 1984, il s'est avéré que le Serment devait avoir un blason emblématique. Un premier dessin réalisé par François Craenhals n'a pu être retenu au vu de la complexité à reproduire.

Un autre projet qui se trouve d'ailleurs en haut à gauche de notre site internet fut retenu par le Conseil d'administration du 7 septembre 1986. En voici la description héraldique (texte de notre premier Connétable Yves Delannoy).

Écartelé : au premier, gironné d'argent et de sable de dix pièces, chaque pièce de sable chargée de trois croisettes recroisetés au pied fiché d'or (Enghien); au second, d'argent au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, la queue fourchée et passée en sautoir (Luxembourg-comte de St Pol); au troisième, de gueules à une escarboucle fleurdisée d'or (Clèvers-Ravenstein); au quatrième, de gueules à trois fleurs de neflier d'or, percées du champs, barbées de sinophe (Arenberg).
L'écu est timbré d'une couronne.
Devise : Semper Angiam Servare (Toujours au service d'Enghien)

Ces quartiers reproduisent les armoiries de quatre des cinq maisons seigneuriales d'Enghien.

Pourquoi ces évocations?

Primo : Les d'Enghien.
C'est à Walter III d'Enghien (1302 - 1345) que le Serment des arbalétriers de Saint Jean-Baptiste doit son institution et que les archers de Notre Dame en reçurent, pour s'exercer au tir, la prairie confisquée au juif Jonathas.

Secundo : les Luxembourg-comtes de Saint Pol.
Louis (1418 - 1475), futur connétable de France, octroya vers 1442 des privilèges au Serment des Archers de Saint Sébastien. Son fils, Pierre II (1440 - 1483), renouvela les privilèges concédés au Serment des Archers de Notre Dame.

Tertio : Les Clèves-Ravenstein.
Philippe (1456 - 1528) concéda de nouveaux statuts au Serment des Arquebusiers de Saint Christophe (1497) et aux Archers de Notre Dame (1510).

Quarto : les d'Arenberg.
On ne peut ignorer qu'Anne de Croy, épouse du Prince-comte Charles d'Arenberg (1550 - 1606), ordonna à son fils aîné de constituer une Confrérie d'arbalétriers sous le patronage de Sainte Anne et que, par la suite, la Sérénissime Maison d'Arenberg ne manqua jamais d'assurer son soutien aux diverses confréries de tir enghiennoises.

Le Serment d'Enghien réunissant les anciennes confréries des Arbalétriers de Saint Jean Baptiste, les Archers de Notre Dame, les archers de Saint Sébas-

tien, les Arquebusiers de Saint Christophe et les arbalétriers de Sainte Anne, il s'indiquait de reprendre en un seul emblème héraldique les quatre Maisons qui veillèrent à leur naissance et leur essor.

Le même Serment s'est donné pour tâche de reprendre le relais. Cela, déjà seul, mérite d'être relevé. Mais que dire alors de cette sincère et profonde cordialité qui anime cette résurgence?

Mais concluons : nos armoiries ont été simplifiées. On a délaissé les arc, arbalète et arquebuse; l'ordre chronologique a été mieux mis en valeur; la devise, sous une autre présentation reste la même, toujours aussi belle...

A méditer sous le soleil, les étoiles, même quand il est des nuages.

Texte rédigé par Yves Delannoy



Le Tableau des Arbalétriers

Le serment a acquis en 2013 dans une vente aux enchères chez Vanderkindere à Lille un tableau de l'école flamande du XVIIème siècle.

Le tableau est d'une dimension remarquable : 1,45 m de haut et 2,61 m de large soit 3,8 m^2.

Il représente l'Assomption de la Vierge Marie entourée des Rois Arbalétriers et de membres de la confrérie.



Les Rois - Tableau en cours de restauration

Trois Rois sont nommément désignés : « Nicolas Deber: Coninck 1620 – 1622 » , « I. Thibaut: Coninck 1624 en 1638 » et « Gilles Flasschoen: Coninck 1625 ».

Le support original est constitué de 3 lés de toile de lin cousus entre eux par des coutures: l'une horizontale relie deux lés dans la zone gauche, l'autre, verticale, complète la surface dans la zone latérale droite de la composition. La dimension de la toile nécessitait en effet de coudre des toiles entre elles.

La toile présente de nombreuses déchirures et de grandes lacunes nécessitant un travail important de restauration.
Les plus grandes lacunes sont situées dans des zones secondaires, sauf une au niveau du visage d'un personnage de l'extrême gauche.

Une large zone de la composition est masquée par l'encadrement. En retirant le cadre on a pu découvrir un nouveau personnage à gauche (I Thibaut) et le motif sur le drapeau de droite qui représente une Vierge à l'enfant.

Après consultation de trois restaurateurs professionnels, le travail a été confié à « Or & Sable » en la personne de Marina Reingardt.

Le travail a commencé en avril et est terminé pour vous permettre de le découvrir lors des cérémonies du 30ème anniversaire du 28 septembre 2014.



Madame Marina Reingardt



Le tableau.
Ci-dessus dans l'état dans lequel il se trouvait lors de son achat.
Ci-dessous, le tableau restauré.



Liste des Roys

1986	Michel Braeckman	2001	Dominique Weemol
1987	Louis Theyskens	2002	Dominique Weemol
1988	Michel Braeckman	2003	Grégory Delannoy
1989	Georges Devroede	2004	Frédéric Lebon
1990	Adhémar Durant	2005	Helmut Durant
1991	Guido Derijcke	2006	Pol Leroy
1992	Adhémar Durant	2007	Grégory Delannoy
1993	Bernard Devroede	2008	Paul Vliers
1994	Bernard Devroede	2009	Dominique Weemol
1995	Grégory Delannoy	2010	Jean-François Baudoux
1996	Charles Peeters	2011	Marc Vanderstichelen
1997	Louis Vincart	2012	Géry Flament
1998	Nicolas Vincart	2013	Hubert Desclin
1999	Marcel Cerato	2014	Dominique Ghilain
2000	Frédéric Lebon		

Tir du Prince

En 2011, Géry Flament a proposé d'organiser le **Tir du Prince** lors de la reprise des tirs en août. Tir à 10 mètres. La même arme est utilisée par tous les confrères présents. A chaque tour, le confrère ayant réalisé le plus faible score est éliminé.

2011	Gérard Derijck
2012	Gérard Derijck
2013	Alexis Leroy
2014	

Michel	Claessens	Fondateur - Connétable 2005 - 2006	1984
Yves	Delannoy	Fondateur - Premier Connétable 1984 - 2005	1984
Georges	Devroede	Fondateur	1984
Louis	Vincart	Fondateur	1984
Jean-François	Baudoux	Connétable - 2006	1985
Fernand	Braeckman	Confrère	1985
Michel	Braeckman	Confrère	1985
Paul	Bruyns	Confrère	1985
Grégory	Delannoy	Confrère	1985
Michel	Demoortel	Confrère	1985
Guido	Derijcke	Confrère	1985
Georges	Desaegher	Confrère	1985
Bernard	Devroede	Confrère	1985
Charles	Ghilain	Confrère	1985
Charles	Peeters	Confrère	1985
Louis	Theyskens	Confrère	1985
Jean-Louis	Vincart	Confrère	1985
Pol	Leroy	Confrère	1986
Georges	Perremans	Confrère	1986
Joseph	Hallin	Confrère	1988
Adhémar	Durant	Confrère	1989
Jacques	Decocq	Compagnon	1991
Jean-Pierre	Tennstedt	Confrère	1992
Pierre	Wattiez	Confrère	1992
Marcel	Cerato	Confrère	1994
Geoffroy	Lequeu	Confrère	1994
Bertrand	Deneyer	Confrère	1996
Helmut	Durant	Confrère	1996
Frédéric	Lebon	Confrère	1996
Henri	Vandenhoutte	Confrère	1996
Luc	Vanherrewhege	Confrère	1996
Nicolas	Vincart	Confrère	1996
Jean-Jacques	Weemol	Confrère	1996

Dominique	Weemol	Confrère	1996
Géry	Flament	Confrère	2002
Pascal	Mélis	Confrère	2002
Jean-Claude	Parmentier	Confrère	2002
Christian	Ruysckart	Confrère	2002
Gérard	Derijcke	Confrère	2003
Dominique	Ghilain	Confrère	2003
Paul	Vanderroost	Confrère	2003
Marc	Vanderstichelen	Confrère	2004
Nicolas	Mélis	Confrère	2006
Paul	Vliers	Confrère	2006
Alexis	Leroy	Confrère	2009
Hubert	Desclin	Confrère	2010
Philippe	Nis	Confrère	2010
Thierry	Ganseman	Confrère	2012
Corentin	Flament	Confrère	2014
Jean-Claude	Liekendael	Confrère	2014

In Memoriam

Joseph Hallin	+ 1988
Jacques Decocq	+ 1991
Fernand Braeckman	+ 1993
Pierre Wattiez	+ 1993
Georges Perremans	+ 1997
Jean-Jacques Weemol	+ 1999
Yves Delannoy	+ 2005
Bernard Devroede	+ 2006
Georges Devroede	+ 2007
Georges Desaegher	+ 2011
Michel Claessens	+ 2011
Jean-Claude Parmentier	+ 2013

Le Conseil et le Comité

Les Connétables furent :
Yves Delannoy 1984 - 2005
Michel Claessens 2005 - janvier 2006
Jean-François Baudoux depuis janvier 2006

Au niveau du Conseil, Grégory en est le secrétaire et Adhémar Durant, Geoffroy Lequeu, Jean-François Baudoux, Frédéric Lebon, Marcel Cerato et Charles Peeters en ont fait partie.

Le Conseil donne de plus en plus de pouvoir au Comité pour gérer les affaires courantes.

En 2001, le conseil se compose de :
Yves Delannoy, Connétable
Michel Claessens, Secrétaire
Pol Leroy, Trésorier
Les membres : Georges Devroede, Louis Vincart, Jean-Louis Vincart, Marcel Cerato.

De 2000 à 2014, les Présidents du Comité furent :

2000	Frédéric Lebon
2001	Grégory Delannoy
2002 - 2003	Jean-François Baudoux
2004	Geoffroy Lequeu
2005	Pascal Mélis
2006 - 2007	Dominique Ghilain
2008 - 2009	Paul Vanderroost
2010	Georges Desaegher
2011	Georges Desaegher - Christian Ruysckaert
2012	Christian Ruysckaert
2013 - 2014	Dominique Ghilain

En 2014, le Conseil se compose de :
Jean-François Baudoux, Connétable
Grégory Delannoy, Secrétaire,
Pol Leroy, Trésorier
Charles Peeters, Christian Ruyskaert et Paul Vanderroost, membres.

Brochure réalisée par le Comité du 30ème anniversaire de la reconstitution du Serment des Arbalétriers.

En font partie : Paul Vanderroost, Marc Vandestichelen, Hubert Desclin, Philippe Nis et Thierry Ganseman.

Merci à tous les confrères qui ont participé à la conception de cette brochure tant par leurs textes que par leurs documents photographiques.

www.arbaletriers-enghien.be

Enghien le 28 septembre 2014